

# **Dans une école de Villeurbanne, on donne des jetons colorés aux enfants selon leur religion !**

Après...

- les visites de mosquée de la Roche-sur-Yon et d'ailleurs,
- les menus halal et sans viande dans les cantines,
- les cours de langues d'origines,
- les sas sans fenêtre spécialement créés (et financés par l'ensemble des citoyens) pour que les femmes voilées puissent récupérer leur progéniture,
- les robinets séparés dans certains établissements selon qu'on est musulmans ou non,
- les écoles obligées de fermer leurs portes pour la fête de l'aïd faute d'élèves (c'est dire si les non musulmans sont ultra minoritaires dans certaines villes),
- l'interdiction de citer Rousseau parce que ce serait contraire à « la » religion,
- le refus de certains élèves de tracer le signe « plus »,
- les dérogations de piscine pendant le ramadan en raison du risque d'avaler de l'eau,
- l'exigence du retrait des crèches dans les écoles catholiques de plus en plus ouvertes aux musulmans,
- l'enseignement de la charia à des élèves de 5e de Rueil-Malmaison,

- les sermons de l'imam pour les collégiens d'Agen
- la promotion de l'islam et de Mohamed Merah par un rappeur dans un collège de Châtellerauld (1)

... voici donc maintenant la ségrégation par les jetons religieux. (2)

[youtube][http://www.youtube.com/watch?v=uL4y\\_Qmv2zg](http://www.youtube.com/watch?v=uL4y_Qmv2zg)[/youtube]

C'est à Villeurbanne que ça se passe, Villeurbanne qui s'était déjà distingué il y a quelques semaines avec ses prières de rues toujours effectives malgré la loi, malgré le rappel à l'ordre de Guéant (<http://www.youtube.com/watch?v=TnHeEGLDMBc>).

Il s'agit de jetons colorés visant à distinguer les religions respectives des écoliers et de catégoriser et séparer ces derniers en fonction de leurs croyances et de leurs cultures. C'est ce qu'on appelle couramment de la discrimination. En fonction de la couleur les cantinières servent le repas religieux qui correspond.

Dans un curieux et très inquiétant retournement des choses, ces jetons permettent donc une ségrégation inacceptable mais pourtant acceptée par tous, car là où autrefois la haine motivait ce genre de faits c'est aujourd'hui la bien-pensance qui s'en charge. Plutôt que l'union et la juste neutralité, l'Education Nationale préfère la division. Quant à la laïcité, n'en parlons même pas, il y a bien longtemps que ce concept est devenu une grossièreté dégoûtante – pour ne pas dire raciste – dans le monde enseignant plus que jamais déliquescents.

On perçoit cependant une certaine gêne dans le discours et sur les visages, comme si au fond les intervenants n'étaient quand même pas aussi sûrs que cela du bien fondé de leur initiative. Qu'importe, sur l'autel de la promotion de l'islam il importe peu de sacrifier nos fondamentaux. Car c'est bien de l'islam

qu'il s'agit encore et toujours, les parents juifs n'ayant jamais rien réclamé de semblable pour leurs enfants avant l'arrivée de la RATP (religion paraît-il d'amour, de tolérance et de paix).

L'inconvénient de ces jetons c'est que les enfants risquent de les égarer, peut-être serait-il plus judicieux de leur coudre sur leurs vêtements une pièce de tissu coloré avec une forme un peu ludique, par exemple une étoile verte pour les petits musulmans, une étoile rose pour les petits kouffars et une étoile jaune pour les petits juifs. Et pour aller jusqu'au bout du concept, il pourrait être prévu également des bus scolaires séparés pour les trois catégories d'enfants sur lesquels serait clairement mentionné par exemple « interdit aux juifs » afin d'éviter toute confusion. Les salles de classe pourraient également être distinguées, nous aurions des salles cachères pour les enfants juifs, des salles halal pour les musulmans et bien sûr des salles haram pour kouffars plutôt situées en bout de couloir avec évidemment leurs enseignants respectifs dûment sélectionnés selon leur croyance.

Les petits bouddhistes et les hindouistes pourraient se sentir discriminés car eux n'ont de jetons spécifiques mais la ghettoïsation n'en est encore qu'à ses débuts et des ajustements restent à faire. De toute façon étant minoritaires et non musulmans, ils auront toujours la possibilité de changer d'établissement s'ils ne sont pas contents.

Ségrégation encore dans une école primaire d'un petit village de l'Essonne de 4 000 âmes où cette fois c'est la langue d'origine qui est enseignée alors que les bases de la langue française ne sont pas encore acquises.



Cours de langue d'origine pour  
des enfants de primaire

Quelle est cette logique, pourtant légale, qui prétend assimiler au pays d'accueil les populations d'origine étrangère nouvellement arrivées en leur enseignant leur propre langue (qu'ils connaissent déjà qui plus est) au détriment de la langue commune, le français ?

Dans une école de Seine-Saint-Denis la religion s'invite encore comme le montre cette affiche faite par les écoliers.



L'islam est bien sûr le dogme qu'il est urgent de prôner même si pour cela il faut bien se servir des autres religions comme prétexte pour que la pilule passe mieux. Donc on fait officiellement l'apologie de toutes (ou presque) les religions et même... de l'islamisme !!!

Il y a encore peu de temps on distinguait bien l'islam, religion d'amour, etc, de l'islamisme, branche radicale avec ses djihadistes extrémistes fous furieux à l'instar de Mohamed Merah, Lyès Hebbadj, Mohamed Achamlane, Tariq Ramadan, Al-Qaradawi et autres haineux du même acabit. Mais la novlangue étant passée par là avec son lot d'expressions nouvelles et de concepts néo-terranovatisés, l'islamisme s'est transformé comme par enchantement en « islamisme modéré » et peut donc désormais être étudié dès l'école primaire.

Il est bien loin le temps où il était interdit de faire entrer la politique et la religion à l'école. Tout enseignant qui y dérogeait s'exposait alors à des sanctions immédiates. Aujourd'hui, sans pourtant qu'aucune loi n'ait été modifiée à ce sujet le contraire est devenu la norme, l'enseignant qui n'enseigne pas « l'islamisme » en classe est un réac raciste qu'il convient d'ostraciser.

Que s'est-il passé pour qu'on en arrive à une telle aberration sans que personne ne réagisse ni ne s'insurge ? Comment tolérer que la ségrégation s'installe sur notre territoire

quand nous la condamnions pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale ou encore en Afrique du Sud ? Avons-nous donc perdu toute raison pour ne pas voir le danger poindre derrière ces accommodements bien-pensants si mal pensés ?

**LES FONDEMENTS DE L'ISLAM**

Socle commun des connaissances et des compétences	C5- La culture humaniste <ul style="list-style-type: none"> <li>situer dans les civilisations : identifier la diversité des religions</li> <li>lire et pratiquer différents langages : des textes religieux</li> </ul>
---	--

**OBJECTIF : identifier les principales règles religieuses de l'islam**

Rappel - Complément sur le Coran :

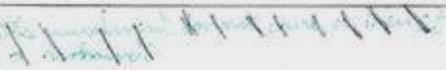
3.

- Le Coran est, pour les musulmans, la parole (l'ensemble des paroles) d'Allah transmises à Mohamed par l'ange Gabriel. D'abord transmises oralement, ces paroles sont mises par écrit à partir du VII<sup>ème</sup> siècle puis regroupées dans un livre appelé le Coran (sa version définitive date du IX<sup>ème</sup> siècle) qui est, pour les musulmans, leur livre sacré.
- Le Coran (le livre sacré) est divisé en 114 sourates (chapitres) et est écrit en vers.

**Document : extraits du Coran**

Après avoir lu chaque extrait du Coran dans le tableau ci-dessous :

- 1) Souligner en rouge, dans chaque extrait, le passage qui correspond à la règle religieuse que doit suivre le musulman.
- 2) Construire votre propre phrase, dans la colonne de droite, pour résumer la règle religieuse correspondante à la sourate, que doivent suivre les musulmans.

Extraits du Coran	Règles religieuses pour les musulmans (les 5 piliers de l'islam)
<p>« <u>Croyez en Dieu et en son envoyé le Prophète. Suivez-le pour être dans le bon chemin.</u> »</p> <p style="text-align: center;">Sourate VII, verset 158.</p>	
<p>« Le Coran a été révélé durant le mois de Ramadan (9<sup>ème</sup> mois du calendrier lunaire). <u>Mangez et buvez jusqu'à l'aurore. Jeûnez* ensuite, jusqu'à la nuit.</u> »</p> <p style="text-align: center;">Sourate II, versets 185 et 187.</p> <p>Jeûner* : s'est s'abstenir</p>	
<p>« Heureux les croyants qui s'acquittent de leurs prières. »</p> <p style="text-align: center;">Sourate XXIII, verset 1</p>	
<p>« Avant de prier, <u>lavez-vous le visage et les mains jusqu'au coude, passez-vous les mains sur la tête et sur les pieds jusqu'aux chevilles.</u> »</p> <p style="text-align: center;">Sourate V, verset 6.</p>	
<p>« Accomplissez, pour Dieu, le pèlerinage (à La Mecque). <u>Si vous en êtes empêchés, envoyez en compensation une offrande.</u> »</p> <p style="text-align: center;">Sourate II, verset 196.</p>	
<p>« Vous qui croyez, <u>faites l'aumône sur les bonnes choses que vous aurez acquises.</u> »</p> <p style="text-align: center;">Sourate II, verset 271.</p>	

Les fondements de l'islam classe de 5e



## Prières dans un établissement scolaire

### Caroline Alamachère

(1) Le 23 mars dernier le rappeur Médine avait été l'invité d'un collège de Châtellerauld à l'occasion de la Semaine de la Solidarité, un évènement permettant « *un mieux vivre ensemble* » dont les partenaires sont le Secours Islamique, Salam News, la FSU, le Ministère de l'Education Nationale, Terra Eco, entre autres. Médine Zaouiche, barbu, musulman pratiquant qui admire Tariq Ramadan et qui se rend tous les ans au rassemblement de l'UOIF du Bourget était là pour faire la promotion de l'islam devant une soixantaine de collégiens sélectionnés par les sus-cités pour subir la propagande islamiste. « *Il faut comprendre que l'on peut avoir une influence sur son public* » déclarait Médine, c'est pourquoi, dans la foulée de sa promotion de l'islam, il en avait profité pour critiquer la condamnation et le traitement par la société et les médias du tueur Mohamed Merah qu'il fallait selon lui comprendre et dont il fallait reconnaître les justes motivations

(<http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Economie-social/n/Contenus/Articles/2012/03/24/Le-rappeur-Medine-derape>)

(2)

<http://www.fdesouche.com/300914-cantines-de-villeurbanne-jetons-verts-pour-les-ecoliers-musulmans-et-jetons-jaunes-pour-les-ecoliers-juifs-video/comment-page-1#comments>